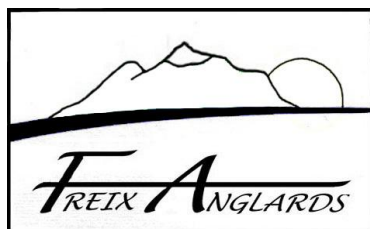


**Registre des délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de  
COMMUNE DE FREIX ANGLARDS**

**Séance du 21 septembre 2017**

**MAIRIE DE**



*L'an deux mille dix-sept et le vingt-et-un septembre à 19 heures 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire).*

Date de la convocation: 13/09/2017  
Conseillers en exercice : 8  
Présents : 6  
Votants: 7  
  
Pour: 7  
Contre: 0  
Abstentions: 0

**Présents** : Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Joël DE MARTINO, Monsieur Jean-Yves CABAL, Monsieur Olivier ROUFFET, Monsieur Pierre MAYENOBE

**Représentés**: Monsieur Nicolas PANIS par Monsieur Patrice FALIES

**Excusés**:

**Absents**: Madame Aurélie BOURZEIX

**Secrétaire de séance**: Monsieur Pierre MAYENOBE



**Objet : DE\_2017\_038 - Loyers**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les contrats de location des logements communaux prévoient la révision des loyers. Celle-ci intervient chaque année au 1er juillet, il est donc nécessaire de prendre une délibération.

Les loyers des logements communaux sont indexés sur l'indice de référence des loyers (IRL) :

Trimestre de référence	IRL	Date de publication
1er trimestre 2016	125.26	13-avr-16
1er trimestre 2017	125,90	13-avr-17

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité :**

- de ne pas modifier le montant des loyers.



Acte original signé électroniquement,  
Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
05 octobre 2017  
et publié ou notifié le 05 octobre 2017

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an sus dit,  
au registre sont les signatures.

Le Maire  
Patrice FALIÈS

